PASSERELLE A2 VERS A

Programme de la formation passerelle du permis A2 vers le permis A.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Permettre aux titulaires du permis A2 depuis au moins deux ans d'acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW (catégorie A).

Public visé	Titulaires du permis de conduire de la catégorie A2 depuis 1 an et 9 mois au minimum, l'attestation n'étant délivrée qu'à la date anniversaire des 2 ans de permis.
Durée totale	7 heures effectives, sur une ou deux journées.
Participants	1 à 4 élèves au maximum par enseignant.
Véhicules utilisés	Motocyclettes de catégorie A : puissance minimale 50 kW, cylindrée minimale 595 cm^3.
Équipement obligatoire	Casque homologué avec 4 éléments réfléchissants, gants homologués (EPI), blouson ou veste renforcés, pantalon résistant, chaussures montantes protégeant les chevilles.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION (7 HEURES)

1. **Théorie, 2 heures**
 En salle, échange participatif.
2. **Maniabilité hors circulation, 2 heures**
 Sur plateau.
3. **Conduite en circulation et bilan, 3 heures**
 Sur voie publique, puis débriefing.

SÉQUENCE 1 : THÉORIE (2 H)

Format : présentation, retours d'expérience et débats guidés par l'enseignant.

Fournes-en-Weppes
1201, rue Faidherbe
59134 Fournes-en-Weppes
03 20 50 38 29
aedominique59134@gmail.com

Sainghin-en-Weppes
67, rue du Capitaine Lheureux
59184 Sainghin-en-Weppes
03 20 32 04 35
aedominique59134@gmail.com

Laventie
25, rue du 11 novembre
62840 Laventie
03 21 63 75 99
aedominique62840@gmail.com

Présentation et tour de table

- présentation des stagiaires et bilan de leur expérience de conduite en A2 (kilométrage, type de moto, situations rencontrées).

Accidentalité et représentation des risques

- analyse des données statistiques d'accidents de la route impliquant les motocyclistes ;
- risques liés aux spécificités de la catégorie A (augmentation du poids, du couple et de la puissance du véhicule).

Vitesse et physiologie

- impact de la vitesse sur la vision (rétrécissement du champ visuel), la fatigue et les capacités de réaction ;
- trajectoire de sécurité en virage.

Produits psychoactifs et éléments de sécurité

- effets de l'alcool, des stupéfiants et des médicaments sur la conduite ;
- importance des équipements de protection individuelle et des aides technologiques (ABS, antipatinage, modes de conduite).

SÉQUENCE 2 : MANIABILITÉ HORS CIRCULATION (2 H)

Format : exercices pratiques sur piste ou plateau.

Prise en main de la moto de catégorie A

- découverte de la machine (commandes, centrage de masse, gabarit) ;
- déplacement de la moto moteur éteint, béquillage et débéquillage.

Maniabilité à allure réduite

- travail de l'équilibre à basse vitesse, avec et sans passager ;
- dosage de la poignée d'accélérateur et du point de patinage (gestion du surplus de couple).

Maniabilité à allure plus élevée

- exercices d'inclinaison, de contre-braquage et d'évitement ;
- technicité du freinage d'urgence sur machine puissante (utilisation combinée des freins avant et arrière).

SÉQUENCE 3 : CONDUITE EN CIRCULATION ET BILAN (3 H)

Format : circulation guidée avec liaison radio individuelle, et phases d'écoute pédagogique.

Conduite guidée en et hors agglomération (30 min au minimum par élève au volant)

- adaptation de la vitesse au trafic, au profil de la route et à l'adhérence ;
- positionnement sur la chaussée et application rigoureuse de la trajectoire de sécurité ;
- dépassements et négociation des intersections.

Fournes-en-Weppes
1201, rue Faidherbe
59134 Fournes-en-Weppes
03 20 50 38 29
aedominique59134@gmail.com

Sainghin-en-Weppes
67, rue du Capitaine Lheureux
59184 Sainghin-en-Weppes
03 20 32 04 35
aedominique59134@gmail.com

Laventie
25, rue du 11 novembre
62840 Laventie
03 21 63 75 99
aedominique62840@gmail.com

Phase d'écoute pédagogique

- lorsqu'il n'est pas au volant, l'élève écoute les consignes données au camarade en conduite et analyse ses choix de conduite.

Bilan individuel et de groupe (dernière demi-heure)

- débriefing des situations rencontrées en circulation ;
- auto-évaluation et conseils personnalisés pour la prise en main d'une machine « full power » au quotidien.

ÉVALUATION ET VALIDATION

Type d'évaluation	Évaluation continue des compétences tout au long des 7 heures, sans examen final.
Validation	La présence aux 7 heures d'enseignement est obligatoire pour valider la formation.
Délivrance	Remise de l'attestation de suivi de formation, nécessaire pour demander le titre définitif de permis A sur le site de l'ANTS.

Fournes-en-Weppes
1201, rue Faidherbe
59134 Fournes-en-Weppes
03 20 50 38 29
aedominique59134@gmail.com

Sainghin-en-Weppes
67, rue du Capitaine Lheureux
59184 Sainghin-en-Weppes
03 20 32 04 35
aedominique59134@gmail.com

Laventie
25, rue du 11 novembre
62840 Laventie
03 21 63 75 99
aedominique62840@gmail.com